



Entreprises minières Globex inc.

“Chez nous en Amérique du Nord”

16 357 050 actions en circulation

Le 17 octobre 2006

**GLOBEX S'APPRÊTE À FORER UNE ZONE DE
MOLYBDÉNITE DÉTENUE À 100 % PAR GLOBEX**

Rouyn-Noranda, Québec, ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC. (GMX - Bourse de Toronto, G1M - Bourse de Francfort et GLBXF - U.S. Pink Sheets) a le plaisir d'informer ses actionnaires que, suite à l'étude d'informations de forage et d'échantillonnage souterrain antérieurement complétés sur la zone de molybdénite Gayhurst, il a été décidé d'entreprendre un programme de forage initial de 3 à 4 sondages afin de vérifier les extensions en profondeur des zones de molybdénite qui avaient été partiellement délimitées dans le passé. La zone Gayhurst est entièrement détenue par Globex et est localisée dans le canton Gayhurst, Québec.

Luciano Vendittelli, Géo., géologue consultant pour Globex, a exprimé dans son rapport daté du 25 septembre 2006 les propos suivants quant à la Zone Sud : «Selon les rapports et les résultats antérieurs des travaux d'exploration, cette zone de minéralisation trouvée à une profondeur de 120 mètres, semble offrir un potentiel significatif d'extension à plus grande profondeur» (traduit du texte original).

De plus, en rapport avec le programme de forages recommandé, M. Vendittelli déclare : « Les travaux devraient viser les zones ayant un potentiel significatif, soit à des profondeurs variant entre 125 et 150 mètres, là où les travaux d'exploration des années '60 suggéraient l'existence de minéralisation en molybdénite sous les anciens travaux miniers souterrains » (traduit du texte original).

Comme second secteur à cibler, il a été proposé de forer les extensions le long du pendage (« *down-dip* ») et suivant la plongée (« *down-plunge* ») de la Zone Nord. La cible de forage devrait se situer à plus de 100 mètres de profondeur car les anciens forages indiquent que, sous le niveau 100 mètres, le potentiel pour une minéralisation économique en molybdénite persiste encore.

Des travaux antérieurs effectués par un certain nombre de compagnies, particulièrement ceux complétés au cours des années '60, avaient permis de délimiter une zone de minéralisation en molybdénite, autant à partir des forages au diamant que des travaux miniers souterrains. Par exemple, Rio Tinto dans le milieu des années '60, a rapporté des zones de matériel minéralisé totalisant 582 900 tonnes à une teneur de 0,54 % MoS₂ dans la Zone Sud alors que Copperstream-Frontenac Mining Corporation rapporte un total de 2 000 000 tonnes de matériel pour les Zones Nord et Sud combinées.

Ces estimations historiques ne sont pas conformes à la norme NI 43-101, puisqu'elles ont été calculées avant l'implantation de la réglementation NI 43-101. L'information, quoique jugée fiable, n'a pas fait l'objet de vérifications de la part du personnel de Globex et devrait ainsi être considérée comme incertaine jusqu'à ce que d'autres travaux d'exploration soient effectués. Ces résultats historiques indiquent toutefois, d'un point de vue strictement géologique, la présence significative d'un système minéralisé en molybdénite qui, selon Globex, justifie le suivi de travaux et ainsi le début prochain d'un programme de forage.

Monsieur Jack Stoch, en sa capacité de «personne qualifiée», a rédigé ce communiqué de presse,

“We Seek Safe Harbour”

Émetteur privé étranger 12g3 - 2(b)
Numéro CUSIP 379900 10 3

Pour de plus amples informations :

Jack Stoch, Geo. P., P.Q., président & chef de la direction
Entreprises minières Globex inc.
146, 14^e rue
Rouyn-Noranda, Québec (CANADA) J9X 2J3

Téléphone : (819) 797-5242
Télécopieur : (819) 797-1470
Courriel : info@globexmining.com
Site Web : www.globexmining.com